

Organisme de Formation

La Frapp

145A, Chemin de Romezon - 26400 Mirabel-et-Blacons

contact@lafrapp.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 84260253426

N°SIRET : 821 242 385 000 10 / Code APE : 8559A

Organisme de formation référencé Datadock

Le travail en partenariat et en réseau :

Nouveau paradigme ou pratique innovante, pratique imposée ou véritable dogme, le travail en partenariat et en réseau est devenu aujourd'hui pour de nombreux professionnels, mais aussi pour des élus des collectivités, des bénévoles du monde associatif, un cadre de référence incontournable, notamment dans les domaines de l'action publique, de l'animation et du développement des territoires et, plus largement, dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette forme du « travail ensemble » s'est progressivement construite depuis plus d'un quart de siècle, s'inscrivant dans un vaste mouvement de réforme générale des politiques publiques dont les deux objectifs principaux concernent la rationalisation des moyens et l'efficacité des interventions. Le partenariat est ainsi devenu le modèle de référence des relations contractuelles entre les secteurs public et privé, privilégiant les organisations en réseau dans la mise en œuvre des politiques publiques sur les territoires. Dans le monde associatif et plus largement de l'ESS, le travail en partenariat et en réseau est bien souvent une dynamique inhérente au projet collectif et une composante majeure de sa mise en œuvre.

Plus récemment, le mouvement de recomposition des territoires administratifs conduit à repenser les relations partenariales existantes et à inventer de nouvelles formes de partenariats selon une approche encore plus globale et transversale des problématiques et des interventions. Ces nouveaux schémas de développement des territoires impliquent une organisation complexe des acteurs, reposant sur une nécessité de plus en plus forte en termes de fonctions, de compétences et de moyens de coordination. Les professionnels et bénévoles de l'action sociale, de l'animation et du développement des territoires doivent aujourd'hui être en capacité de participer efficacement, voire d'initier et de piloter des partenariats mais également de savoir faire vivre et d'animer des réseaux professionnels.

De nombreux professionnels, élus ou bénévoles travaillent quotidiennement en partenariat et en réseau, ils ont de ce fait acquis et à juste titre, la reconnaissance d'un savoir-faire solide et éprouvé. Pour autant ce n'est pas parce que l'on sait faire qu'on sait nécessairement ce que l'on fait. Il n'est pas rare que ces acteurs rencontrent des difficultés à partager un langage commun, à énoncer et à valoriser leurs savoir-faire, à évaluer et à rendre compte de leurs pratiques, à mobiliser et adapter des outils aux situations de travail qu'ils rencontrent, à analyser individuellement et collectivement leurs actions.

Le travail en partenariat et en réseau est une compétence professionnelle à part entière, elle se construit par la transmission et le transfert d'un ensemble de connaissances et de savoirs, en interaction permanente entre théorie et pratique. Cette formation propose aux acteurs du travail en partenariat et en réseau de les doter d'un socle de connaissances théoriques et méthodologiques, leur permettant de mieux identifier et nommer leurs pratiques et les contextes dans lesquels ils les mettent en œuvre ; de disposer d'un ensemble d'outils afin d'évaluer, d'élaborer et de piloter leurs intervention ; de s'approprier un cadre d'analyse efficace pour mieux comprendre et dépasser les difficultés qu'ils rencontrent dans la réalisation de leurs missions au quotidien.

Intitulé	TRAVAILLER EN RESEAU ET EN PARTENARIAT
Objectif général	Permettre à des professionnels ou futurs professionnels, d'élaborer et de développer leurs compétences à travailler en partenariat et en réseau, en s'appuyant sur la connaissance des contextes et des enjeux, ainsi que sur la maîtrise d'un ensemble de méthodes et d'outils opérationnels adaptés.
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser un socle de références, permettant de reconnaître et de qualifier les différents aspects d'une situation ou d'un contexte de travail en partenariat et en réseau. - Acquérir des repères méthodologiques afin de développer une pratique efficace et adaptée du travail en partenariat et en réseau. - Analyser les pratiques et élaborer des perspectives d'actions de travail en partenariat et en réseau.
Déroulé pédagogique	<p>Jour 1 / matin : « Comprendre le travail en partenariat et en réseau » Différents points de vue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réponse efficace à la complexité des besoins - Une référence incontournable dans les organisations de travail - Un discours institutionnel et managérial contestable <p>Divers aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction historique des notions et des pratiques - Stratégie de changement des politiques publiques - Mise en tension entre logiques organisationnelles et pratiques professionnelles <p>Plusieurs définitions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le travail en partenariat, entre théories et pratiques - Le travail en réseau, vers une modélisation des pratiques - Les notions associées : collaboration/coopération <p>Jour 1 / après-midi : « Les outils du travail en partenariat et en réseau » (1/2) Le travail en partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarche et éthique du partenariat - Typologie des partenariats - Guides de contractualisation <p>Le travail en réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et initier un réseau professionnel - Comprendre et évaluer un réseau professionnel en fonctionnement - Piloter et animer des réseaux <p>Jour 2 / matin : « Les outils du travail en partenariat et en réseau » Le « travail collectif » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les mécanismes en jeu dans un travail collectif - Compétences des professionnels du travail en partenariat et en réseau - Conditions de réussite du travail en partenariat et en réseau - Evaluation du partenariat et des réseaux <p>Jour 2 / après-midi : « Analyser ses pratiques de travail en partenariat et en réseau »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les situations et les contextes ; - Se positionner dans une situation ou un contexte ; - Concevoir et élaborer des pistes d'actions
Nature de l'action de formation	Acquisition et perfectionnement des connaissances et des compétences professionnelles
Les moyens pédagogiques et techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes pédagogiques : la formation alternera des temps didactiques afin de transmettre les notions et concepts nécessaires à la réflexion et à la progression du groupe avec des espaces participatifs, notamment au travers de travaux en ateliers et de mises en débats. - Moyens techniques : tableau/paper-board, vidéo-projecteur, bibliothèque mobile, articles, textes et images supports à l'illustration des propos et aux exercices.

Les pré-requis	Être ou avoir été en situation concrète de travail en partenariat et en réseau.
Le dispositif d'évaluation	<p>Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque stagiaire. L'évaluation portera sur trois critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à élaborer, formaliser et formuler, de manière collective et individuelle, une définition du travail en partenariat et en réseau. - Capacité à identifier et à mobiliser des modèles théoriques dans l'analyse et l'élaboration d'une pratique de travail en partenariat et en réseau. - Capacité à se positionner et à agir dans une situation ou un contexte de travail en partenariat et en réseau. <p>Les indicateurs d'évaluation, s'appuient sur la dynamique de participation individuelle et collective des stagiaires ainsi que sur la production de travaux écrits et oraux, sanctionnant le niveau d'acquisition et d'appropriation des acquis ciblés.</p>
Public	<p>Professionnels, élus de collectivités, étudiants, bénévoles et toute autre personne désirant se former et développer une pratique du travail en partenariat et en réseau (travailleurs sociaux ; agents et chargés de mission des collectivités territoriales et des administrations ; professionnels du Développement Social Local ; directeurs et cadres d'associations et d'établissements ; administrateurs et bénévoles d'associations ; porteurs de projets d'activités ; etc.)</p> <p>Nombre de participants maximum : 12</p>
Effectif	La formation est organisée pour un effectif maximum de 12 stagiaires.
Les formateurs	Maxime Chaffotte et Thierry Véclin
Durée	2 jours (14 heures)
Dates	14 et 15 avril 2022 <i>ou</i> 15 et 17 novembre 2022 (9h30 – 17h30)
Lieu	La formation se déroulera dans la Drôme
Tarif	490 €TTC pour 14 heures de formation par stagiaire (35€/heure/stagiaire)

Méthodes pédagogiques

Nous animons un aller-retour permanent entre l'expérience et l'analyse. Nous valorisons les expertises de chacun-e. Le travail d'analyse s'appuie sur les mises en récit d'expériences des participant-e-s, à partir desquels nous pouvons identifier les savoirs de chacun-e. Dans chaque stage, nous portons également une attention à l'appropriation (collective) des savoirs théoriques et aux outils de pensée critique : concepts, grilles de lectures, mise en perspective historique, ...

Nous animons les échanges en utilisant des méthodes actives et en alternant des temps de travail en groupes restreints avec des temps d'échange et de transmission en groupe élargi. Nous utilisons des outils très variés issus des pédagogies de l'éducation populaire et des pratiques coopératives. Ces outils facilitent à chaque étape l'expression de chacun, l'analyse collective et le processus de co-décision, ainsi que l'évaluation de la démarche globale. La diversité de ces outils nous permet de nous adapter facilement à différents contextes, aux différents publics et aux différents types de demandes.

Adaptation des modalités pédagogiques

Des bilans collectifs et individuels seront effectués tout au long de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les attentes des participant-e-s, les objectifs de départ et le déroulement réel de la formation. En fin de formation, un temps est consacré à l'appréciation partagée des apports de la formation et à la réflexion sur les perspectives de transfert dans les actions de chacun-e.

Moyens techniques à la disposition des stagiaires

Pour le déroulement de la formation, nous fournissons aux participant-e-s tout le matériel pédagogique nécessaire (stylo, feuilles, post-it, paperboard, marqueurs, etc.) aux temps de travail que nous proposons ainsi que des photocopies et une ou plusieurs salle(s) de travail adaptée(s) à la formation.

Support pédagogique fourni

Il sera construit et partagé un support de la formation, reprenant le contenu et précisant les méthodes utilisées. Une bibliographie des ressources utilisées pour et dans le cadre de la formation sera également remise aux participant-e-s.

Évaluation de la qualité pédagogique de la formation

L'évaluation fait partie intégrante du processus de formation que nous proposons. Nous aménageons régulièrement des espaces de prise de recul qui permettent à chacun de se positionner sur la formation, la bonne appropriation des contenus et le fonctionnement collectif. Ceci permet à l'équipe de se réajuster en s'appuyant sur les points de vue exprimés.

En fin de formation, nous effectuons un bilan pédagogique qui permet d'apprécier l'adéquation de l'offre avec les besoins professionnels, l'adéquation des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés, apprécier les liens de conformité avec les objectifs de départ, de relever les points forts et les points à améliorer sur les méthodes de travail utilisées.

Évaluation des stagiaires

Des bilans collectifs et individuels sont effectués tout au long de la formation pour mesurer les écarts potentiels entre les attentes des participant-e-s et les objectifs de départ, ce qui permet à l'équipe de formateurs de réadapter la formation si nécessaire.

Un entretien téléphonique préalable obligatoire avant l'inscription avec chaque participant potentiel permet de vérifier l'adéquation entre l'offre de formation et les attentes du participant.

Les acquis théoriques et pratiques font l'objet d'un processus d'évaluation partagé durant tout le déroulé de la formation et en lien avec les objectifs pédagogiques fixés. La dernière demi-journée est consacrée à l'appréciation partagée des apports de la formation et à la réflexion sur l'appropriation et la mise en œuvre des acquis dans les contextes d'intervention professionnels de chacun.

En fin de formation, l'équipe de formateurs délivre une attestation individuelle de fin de formation à chaque participant déclinant les compétences professionnelles acquises pendant la formation, et celles restant à acquérir.

Encadrement - Équipe de formation

Les sessions de formation sont systématiquement encadrées par deux formateurs-trices d'éducation populaire, acteurs-trices de La Frapp. Ils-elles sont référent-e-s de l'ensemble de la formation et en assurent le bon déroulement et la cohérence. Ils-elles animent les différents temps de formation.

Maxime CHAFFOTTE

Ancien travailleur social auprès de mineurs et jeunes majeurs toxicomanes et délinquants puis cadre dans des organisations et institutions de l'économie sociale et solidaire en région PACA avant de devenir formateur permanent en travail social, récemment implanté en Ardèche, il a occupé un poste de coordination d'équipe au sein du pôle partenaires de la CAF 07 avant de rejoindre en janvier 2020, l'équipe de la Frapp. Master 2 « Ingénierie des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire » - Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé – Brevet d'Animateur Socio-Educatif

Thierry VECLIN

Après avoir été animateur associatif puis consultant en politiques publiques, il devient animateur national du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) puis directeur d'un mouvement national de jeunesse et d'éducation populaire. Il intervient depuis 2016 à la Frapp, en accompagnement d'associations et en animation de formations (professionnels du travail social, animateurs-éducateurs jeunesse, bénévoles associatifs, etc.). Il est titulaire d'un Master 2 en économie du développement.

Présentation de La Frapp

La Frapp est une association de formation et d'accompagnement des équipes de travail, associations, collectivités locales, groupes de jeunes et autres collectifs. Elle inscrit sa démarche dans une logique de transition et une perspective de construction d'alternatives et de transformation sociale. Elle met également en œuvre des actions locales dans la vallée de la Drôme. A travers différents modes d'intervention, la Frapp diffuse des méthodes et outils de l'Education populaire, stimule la réflexion et les initiatives individuelles ou collectives, renforce la cohésion d'équipe et la coopération, appuie la conduite de projets et l'évolution des pratiques, développe et soutient les pouvoirs d'agir.

La Frapp est constituée par une équipe d'intervenants expérimentés, formés dans des disciplines complémentaires (économie du développement, développement local, animation et éducation populaire, sciences politiques, ressources humaines, travail social) et issus de parcours solides au sein de structures et réseaux de l'économie sociale et solidaire, du champ associatif et des politiques publiques.

Inscriptions

Thierry Véclin – 06 85 84 91 98 / contact@lafrapp.org